

PROCÈS-VERBAL

La 20^e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau tenue à distance, le lundi 14 avril 2025, à 18 h 30.

Membres du conseil d'administration présents

Lise Turcotte Bertrand, présidente
Sabrina Poirier, vice-présidente
Jacqueline Frenette, secrétaire
Laurence Gendron, administratrice
Nathalie Pelletier, administratrice
Catherine Fraser, administratrice
Yves Geoffrion, administrateur
Jean-François Tassé, administrateur
Alain Talbot, administrateur
Jean Destin, administrateur

Alexandre Lafrenière, administrateur relève au CA

Ressources de la direction générale présentes

Éric Charron, directeur général
Luc Modery, directeur soutien à la direction générale
Lynne Houle, adjointe à la direction générale
Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Madame Lise Turcotte Bertrand, présidente, ouvre l'assemblée à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres de la Caisse de Gatineau. Elle rappelle que la réunion se tient entièrement et exclusivement de façon virtuelle.

Elle présente ensuite les administrateurs et les ressources qui l'accompagnent à l'animation et qui sont en soutien :

- M. Éric Charron, directeur général ;
- M. Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication ;
- Mme Sabrina Poirier, vice-présidente du conseil d'administration et qui agira à titre de présidente d'élection ;

- Mme Jacqueline Ann Frenette, secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Lynne Houle, adjointe à la direction générale ;
- Laurence Gendron, présidente du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;

La présidente précise que ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à lui faire part des questions, commentaires et propositions, le cas échéant.

Comme indiqué dans l'avis de convocation, la présidente souligne que le conseil d'administration a choisi d'offrir cette formule d'assemblée à distance qui implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivants l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

C'est aussi lors de cette période que les membres pourront se prononcer pour l'élection des membres du conseil d'administration.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

À ce moment-ci, la présidente invite les membres à écouter le message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier, qui s'adresse aux membres réunis en assemblée générale annuelle.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Puisque l'assemblée est tenue à distance, la présidente débute avec quelques consignes utiles pour faciliter le bon déroulement de l'assemblée. Ainsi, en nouveauté cette année, elle invite les membres à visionner une courte vidéo explicative afin que les membres puissent se familiariser avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente reprend la parole et explique qu'il y aura des périodes de votation en direct pour cette assemblée à distance. Ainsi, elle recommande de nommer deux personnes scrutatrices, qui sont membres de plein droit et physiquement présentes pour la communication des différents résultats.

Alors, pour agir comme personnes scrutatrices, la présidente recommande de nommer :

- Mme Lynne Houle, adjointe à la direction générale
- M. Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication

Ils pourront agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir. Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que nous puissions communiquer aux membres les résultats des votes. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel tant qu'il n'est pas officiellement annoncé.

Elle demande ensuite si quelqu'un propose, si quelque appuie l'adoption de cette recommandation.

Elle informe les membres que Mme [Nom retiré] propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme [Nom retiré].

Avant de passer au vote, la présidente demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Après la période de votation, la proposition de nommer Mme Lynne Houle et M. Nicolas Lamoureux Horic comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Pour le bénéfice de tous les membres, le président demande à la secrétaire d'assemblée, Mme Jacqueline Ann Frenette, de faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024
- 3. Retour sur l'année 2024**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**

5. **Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. **Fin de la rencontre et remerciements**
7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

La présidente remercie la secrétaire d'assemblée et demande ensuite si quelqu'un propose, si quelqu'un appuie l'adoption de cet ordre du jour.

Elle confirme que M. [Nom retiré] propose d'adopter l'ordre du jour et qu'il est appuyée par Mme [Nom retiré].

Elle demande s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour.

Après la période de votation, l'ordre du jour est adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024

La présidente informe les membres que nous procéderons à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2024.

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé en même temps que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Puisque les membres ont eu la possibilité d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Ainsi, elle demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024.

Elle confirme que M. [Nom retiré] propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2024 et qu'il est appuyé par Mme [Nom retiré].

Elle demande s'il y a des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée de 2024.

Après la période de votation, la proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024 est adoptée.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Lise Turcotte Bertrand, présidente du conseil d'administration, poursuit et présente les personnes qui composent le conseil d'administration et qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction. Elle les remercie pour leur dévouement et leur implication.

À la présidence :	Lise Turcotte Bertrand
Vice-présidence :	Sabrina Poirier
Secrétaire :	Jacqueline Frenette
et les administrateurs et administratrices :	
Jean Destin	Nicolas Leclerc
Catherine Fraser	Nathalie Pelletier
Laurence Gendron	Alain Talbot
Yves Geoffrion	Jean-François Tassé

Et comme relève au CA : Alexandre Lafrenière

La présidente livre ensuite son message en résumant les faits saillants des principales réalisations de la dernière année et des orientations que la caisse s'est fixée.

Elle débute en précisant que l'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins. C'est 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients.

Desjardins est un leader socioéconomique de taille qui soutient des initiatives collectives qui répondent aux besoins de ses membres et clients, favorisant ainsi la vitalité de collectivités prospères et durables. D'ailleurs, elle partage sa fierté avec les membres quant à notre engagement et notre contribution à la résorption de la crise du logement. Ici même, on parle notamment du projet l'Estoril, réalisé par Habitations de l'Outaouais métropolitain lequel accueille déjà 60 familles.

Elle poursuit avec l'engagement à l'égard de la collectivité où notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière. Elle partage que Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes, dont Alvie, l'assistante virtuelle.

Comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de l'engagement du Mouvement à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion des activités de toutes ses composantes.

Votre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées!

Le plan de développement durable et de finance responsable inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets, tels que :

- Accompagnement des membres et clients
 - Sensibiliser et mobiliser les employés à l'égard des programmes de finance solidaire
 - Offrir les produits éco-responsables Fonds SociéTerre
- Pratiques de gestion
 - Réduire l'empreinte carbone de la caisse et s'adapter aux changements climatiques
 - Réduction de 50 % de la consommation de papier depuis les cinq dernières années

Des changements dans les réseaux de distribution de plusieurs caisses, dont la nôtre, ont été déployés en 2024. L'objectif derrière ceux-ci : s'adapter à la façon dont les membres utilisent les services et qu'ils interagissent avec nous.

Nous avons procédé, en juin 2024, à la fermeture des centres de services libre-service : IGA Gréber, IGA Montée Paiement, Complexe Branchaud-Brière et Centre Slush Puppie.

Effectivement, l'utilisation que les membres faisaient de ces guichets automatiques n'en justifiait plus le maintien, d'autant plus que des alternatives étaient disponibles à proximité.

Elle rassure les membres que nous avons contacté l'ensemble des membres utilisant de façon fréquente ces centres libre-service afin de leur offrir l'accompagnement requis dans le cadre du changement.

Votre conseil d'administration continue de suivre l'évolution de vos habitudes transactionnelles et poursuit ses travaux d'analyse, tout en gardant en tête notre réalité régionale et les besoins particuliers de notre milieu.

Elle termine son message par des remerciements aux administrateurs, aux employés et aux membres.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Elle poursuit et présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Ainsi, le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année s'est conclu comme suit :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code au cours de l'année

3.3 Rapport financier

Pour ce segment, le président cède la parole au directeur pour la présentation des faits saillants du rapport financier de la Caisse de la dernière année.

Le directeur général prend la parole mais avant de présenter les résultats de la caisse, il revient sur le message de notre président et chef de la direction, M. Guy Cormier, qui soulignait avec fierté le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins. On en a fait du chemin en 125 ans pour devenir le 1^{er} groupe financier coopératif en Amérique du Nord, et le 6^e au monde. En ce sens, il souligne quelques résultats de notre grand groupe pour lesquels notre caisse contribue.

- Grâce à la collaboration de chacun des secteurs de notre organisation, les excédents du Mouvement se situent de 3 356 M\$. *(En hausse de 1,1G\$ par rapport à 2024)*
- L'actif du Mouvement est en progression et atteint maintenant 470,9 G\$. *(Une hausse de 48 G\$ par rapport à l'an passé.)*

Il spécifie que c'est grâce à cette bonne performance financière que nous serons en mesure de vous proposer le versement d'une ristourne cette année qui continue de progresser elle aussi. Les détails vous seront présentés plus tard.

- Pour l'ensemble du Mouvement Desjardins, c'est 557 M\$ qui seront retournés aux membres et à la collectivité.

Il partage ensuite les faits saillants de la situation financière de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau pour l'année 2024. Il rappelle que le rapport financier de la Caisse ainsi que le rapport annuel sont déposés sur le microsite de la caisse au : www.desjardins.com/caissededegatineau . En somme, il souligne l'excellente année sur le plan des résultats avec un membership en croissance nette de 1 089 membres au cours de la dernière année pour se situer à plus de 64 400 membres.

Nous avons connu une croissance de notre volume d'affaires de plus de 10 %. La croissance nette de plus de 200 M\$ à l'Hypothèque nous place au 1^{er} rang des caisses du Québec. La Caisse de Gatineau est donc solidement implantée dans son marché, s'implique dans la communauté et contribue aux excellents résultats qu'a également connu le Mouvement Desjardins au cours de la dernière année.

L'actif de la Caisse qui se situe à 3,1 G\$, les excédents d'opération qui atteignent 56,26 M\$ et que 6,2 M\$ sont retournés à la collectivité dont 5,1 M\$ en ristourne.

En terminant, le directeur général remercie et partage toute sa reconnaissance envers l'équipe d'employés et gestionnaires. Il précise le privilège de pouvoir compter sur une équipe mobilisée qui a démontré ses capacités d'adaptation et sa grande motivation à répondre aux besoins de nos membres. Il partage donc toute sa fierté de pouvoir compter sur une équipe exceptionnelle et il la remercie de sa contribution et de son engagement.

Il remercie les membres du conseil d'administration, des gens profondément engagés à leur communauté qui ont toujours à cœur de bien représenter les membres. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante et l'enrichissement de la vie de nos membres.

Le mot de la fin est dirigé vers les membres. Il les remercie pour leur confiance. Il tient à leur préciser que, qu'elle que soit la situation, peu importe l'ampleur des leurs ambitions ou de leurs défis, nous sommes plus que jamais, engagés à vos côtés.

La présidente remercie le directeur général pour son message.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président cède ensuite la parole à M. Nicolas Lamoureux Horic pour la présentation du rapport de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu.

Avant de débiter, M. Nicolas Lamoureux Horic invite les membres à visionner un montage vidéo qui met en lumière certaines des contributions d'envergure de la Caisse au cours de l'année.

Suite à la diffusion de la vidéo, il poursuit en indiquant que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de votre caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population. En 2024, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 1 168 013 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activité.

De ce montant, 931 825 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 236 188 \$ proviennent du budget dons et commandites.

Les membres ont pu prendre connaissance de la répartition des sommes investies via les dons et commandites, selon les différents secteurs d'activité.

Comme chaque année, en raison de nos engagements auprès d'événements majeurs comme le FMG et le Festival d'humour de Gatineau, le créneau de la Culture est celui le plus soutenu en termes de dollars. Suivent respectivement les créneaux de l'Éducation et du Développement économique, emploi et entrepreneuriat.

La répartition des sommes investies via le Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activité a été partagée.

Les contributions versées ont bondi de plus de 75 % en 2024 comparativement à l'année précédente. Cela s'explique par divers facteurs, notamment notre travail de représentation auprès des organismes qui commence à porter fruits. Ils sont plus nombreux à connaître l'existence de notre FADM et à nous soumettre des projets.

On constate également que 66 % des sommes engagées sont liées au créneau de l'Engagement social et humanitaire. Nous avons été interpellés afin d'appuyer quelques projets majeurs dans ce secteur. Majeur en termes d'investissement, mais majeur aussi tant ils sont structurants pour la communauté, particulièrement les clientèles visées. Viennent ensuite les créneaux de l'Éducation et de la Santé & saines habitudes de vie. Ensemble, ces trois créneaux représentaient les principales priorités d'investissement que nous devons appuyer.

Il profite de l'occasion pour annoncer aux membres que les priorités d'investissements changent cette année. En effet, le mois dernier, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Avec ce plan, nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres qui ont participé à la consultation ayant eu lieu en décembre dernier. C'est, entre autres, grâce à votre participation que nous

pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Il rappelle que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Il présente et explique certains projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024.

Pour le volet éducation, nous avons à nouveau soutenu le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais dans la diffusion du programme Mes finances, mes choix, un programme qui vise à transmettre aux jeunes (et moins jeunes) des connaissances de base en matière de finances personnelles. Nous avons également appuyé l'École du Nouveau-Monde qui complètera dans les prochaines semaines les travaux d'aménagement d'une pergola afin de créer des espaces d'ombre dans la cour de récréation et, surtout, de pouvoir donner des classes à l'extérieur lorsqu'il fait beau et chaud. Finalement, nous avons permis à la polyvalente de l'Érablière d'acquérir du matériel de canot pour un projet visant notamment à prévenir le décrochage scolaire.

En lien avec l'engagement social et humanitaire, nous avons aidé le Centre en sécurité alimentaire de Gatineau à acquérir un véhicule qui lui permet entre autres de récupérer des denrées dans les épiceries pour les remettre à des individus en situation d'insécurité alimentaire et de faire des interventions auprès ceux-ci. Nous avons contribué à la construction de logements abordables en octroyant à Habitations de l'Outaouais métropolitain le montant nécessaire à boucler le montage financier pour le projet L'Estoril, qui accueille déjà 60 familles. Et nous avons consenti un appui à la Maison d'INGRID pour les aider avec la construction d'une nouvelle maison d'accueil pour femmes violentées.

Finalement, dans le créneau de la santé et des saines habitudes de vie, notre contribution à Campus 3 a servi à l'aménagement d'une cuisine industrielle et à l'acquisition d'un véhicule pour faire la livraison de plats en milieu scolaire à des enfants défavorisés et auprès de gens en situation de convalescence à la maison. Nous avons continué d'appuyer la Fondation Mathieu Froment-Savoie et sa mission auprès de la maison de soins palliatifs du même nom. Et enfin, notre partenariat avec Ski à l'école rend possible l'initiation de milliers de jeunes au sport du ski de fonds, directement à l'école. Petite parenthèse, une centaine de participants et participantes au programme ont même été invité à la Gatineau Loppet en février dernier dans le cadre de notre commandite de l'événement, pour participer gratuitement à la course de 2 km.

En terminant il précise que les nouvelles priorités 2025-2027 seront les suivantes :

- ➡ Réussite éducative et formation
- ➡ Œuvres humanitaires et engagement citoyen
- ➡ Santé et saines habitudes de vie
- ➡ Services de proximité et habitation

4. Période de questions

La présidente remercie Nicolas Horic pour sa présentation et informe les membres que le temps est venu de répondre à toute question ou recevoir les commentaires destinés au conseil d'administration.

Elle précise que si le temps ne nous permet pas de le faire, nous assurerons, le cas échéant, un suivi dans les meilleurs délais.

Nicolas Horic informe les membres que nous avons reçu, dans la boîte messagerie, quelques félicitations pour le travail accompli par toute l'équipe de la Caisse de Gatineau.

Q : Mme [Nom retiré] demande si la vidéo présentée à l'AGA en lien avec l'engagement de la caisse dans son milieu sera diffusée après l'AGA.

R : M. Nicolas Horic répond qu'effectivement, dès mercredi, la vidéo sera diffusée et partagée sur FB et sur nos différents réseaux sociaux.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage de excédents annuels (ristournes)

La présidente poursuit en précisant que l'assemblée vise entre autres, à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Pour présenter cet élément distinctif, il invite les membres à visionner une capsule vidéo (La ristourne)

Proposition en vue de la votation

La présidente demande ensuite au directeur général, M. Éric Charron, de présenter le scénario en vue de la votation.

Le directeur général prend alors la parole.

Voyons maintenant comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans le scénario pour lequel vous serez appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton

Documents, sous la fenêtre vidéo. Elle est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Le directeur général précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui estimé les plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents nets après ristournes aux membres se chiffrent à 17,5 M\$ et le directeur général a présenté le détail des affectations avec explications. Il a enchaîné avec la présentation de la proposition du conseil pour la ristourne totalisant 5 719 960 \$ soit 5 062 247 \$ en ristournes aux membres et 657 713 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

La présidente reprend ensuite la parole et informe les membres qu'un proposeur et un appuieur parmi les membres habilités à le faire sont demandés pour cette recommandation de partage des excédents.

Elle demande s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition.

Elle confirme que Mme [Nom retiré] propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par M. [Nom retiré].

La présidente précise alors que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Des précisions sur la façon de voter seront aussi transmises en fin de réunion.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Nous en sommes maintenant à l'élection des membres du conseil d'administration.

Présidente d'élection

La présidente précise qu'étant donné qu'elle est une personne candidate, la vice-présidente, Sabrina Poirier, agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le règlement intérieur caisse

Secrétaire d'élection

Étant donné que la secrétaire du conseil d'administration est une personne candidate, M. Alain Talbot, administrateur, agira comme secrétaire d'élection, tel que prévoit également le Règlement intérieur de la Caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente invite maintenant Mme Laurence Gendron, présidente du comité de mise en candidature à faire part aux membres le rapport du comité de Mise en candidature.

Pour le bénéfice de tous les membres, Mme Gendron débute en rappelant la démarche du profil collectif enrichi.

Elle soutient que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leur intérêt et s'assurer que la Caisse est bien gérée.

Elle précise que c'est la raison pour laquelle le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle.

Le conseil d'administration met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés chaque année. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles vous seront d'ailleurs présentées aujourd'hui.

Elle poursuit et présente le rapport du comité de Mise en candidature.

RAPPORT

Au nom de mes collègues du comité de mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- bulletin d'information
- affichage dynamique sur les écrans en caisse

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 10 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la caisse* et le *code de déontologie de Desjardins*.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- Comptabilité
- Expérience membres/clients
- Gestion financière
- Gestion des RH
- Communication
- Technologie de l'information (TI)
- Développement durable
- 2 hommes, 2 femmes pour maintenir la parité
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 de 18-34 ans et 3 de 50 ans et plus.
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle
- Une répartition équilibrée entre des administrateurs et des administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures est souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Elle présente alors toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Rock Blondin	Jacqueline Ann Frenette
Jean Bosco Citegetse	Nicolas Leclerc
Nancy Côté	Yu Cai Tian
Jean Destin	Lise Turcotte Bertrand
Armand Kyky Fouotsa	Yann Venne

Elle présente aussi le tableau-synthèse qui spécifie toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse. Nous vous invitons à consulter ce document avant d'exercer votre droit de vote afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

À l'issue de la présentation du rapport du comité de mise en candidature, la présidente remercie Mme Laurence Gendron.

La présidente cède ensuite la parole à Mme Sabrina Poirier, présidente d'Élection.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Ainsi, Mme Poirier précise qu'avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Cette année, une capsule vidéo a été produite et elle invite les membres à regarder la présentation des 10 personnes candidates.

Cette portion de l'assemblée sera aussi disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

Ainsi se termine la présentation des personnes candidates.

5.2.4 Élection par votation

Elle termine en mentionnant que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé en l'annonce des résultats

La présidente remercie la présidente d'élection, Mme Sabrina Poirier.

Pour expliquer les précisions sur l'exercice du vote sur les propositions, la présidente cède la parole au directeur général qui rappelle de nouveau les éléments sur lesquels les membres auront à voter, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ; et
- L'élection des membres du conseil d'administration

Il souligne certaines précisions sur l'exercice du vote en différé :

- ☞ Seuls les membres de plein droit pourront voter
- ☞ La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site internet de la Caisse.
 - Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.
 - Pour ceux et celles qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.
- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - Le document présentant les personnes candidates
 - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.
- Il poursuit en expliquant comment voter :
 - rendez-vous sur *AccèsD*,
 - et cliquez sur le bouton « Mon vote »;
 - des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;
 - vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;
 - et sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service *AccèsD*.
 - Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
 - Et pourquoi utiliser *Accès D* ? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
 - Vous avez également la possibilité d'utiliser la borne de votation, au siège social de la Caisse jusqu'au jeudi 17 avril 2025, tenant compte du congé, le vendredi 18 avril 2025. Cette solution est ouverte à tous! Et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas *AccèsD*.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la rencontre ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59, le 18 avril 2025.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les résultats seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Au nom de ses collègues au conseil d'administration, il termine en remerciant les membres pour leur présence, leur implication ainsi que leur confiance envers toute l'équipe de la Caisse de Gatineau.

Bonne chance à ceux et celles qui sont en élection à compter de maintenant.

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

Surveillez nos prochaines communications !

Bonne fin de soirée, bon vote!

7. Publication des résultats de vote et levée de l'assemblée

Au terme de la période de votation réglementaire, ce sont 984 membres qui se sont prévalus de leur droit de vote pour l'adoption de la répartition des excédents annuels. Ainsi, le projet de partage est accepté et c'est 5 719 960 M\$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité, sous forme de ristournes individuelles et collectives.

Nous procéderons incessamment au versement de ristournes totalisant 5 062 247 \$ dans les comptes des membres et au dépôt de 657 713 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu.

Élection des administrateurs conseil d'administration

À l'issue de la période de votation réglementaire, les administrateurs(trices) suivants(es) sont élus(es) :

- Rock Blondin
- Jean Destin
- Jacqueline Ann Frenette
- Lise Turcotte Bertrand

Le dévoilement des résultats de vote met fin à l'AGA 2025 de la Caisse de Gatineau. Nous confirmons aussi que c'est 126 membres qui ont participé à l'AGA en direct ou sur demande en plus des intervenants en présentiel (7 personnes), donc au total, 133.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril à 11 h 58.

CERTIFIÉ CONFORME

PRÉSIDENTE.....

SECRÉTAIRE